

d'œil et voyez ce qu'ils disent. J'en ai un ici que je vous cite:

Le Canada vient en premier

Et un autre:

On tiendra les promesses faites durant les élections.

Un autre encore:

La CCF se réjouit de la promesse du premier ministre.

Encore un autre:

Les libéraux évitent le vote de défiance.

M. Studer: Combien cela vous a-t-il coûté?

M. Hamilton (York-Ouest): Une autre manchette se lit ainsi:

Les progressistes conservateurs remportent le premier vote de confiance par 147 contre 0, par suite de la lutte de M. Fleming.

M. Ellis: Vous voilà maintenant transformé en agent de publicité.

M. Hamilton (York-Ouest): Oui, un grand changement est survenu.

M. Henderson: Dites-nous quelque chose des agents de publicité.

M. Hamilton (York-Ouest): Je suis sûr que la population retrouvera sa maîtrise du Parlement. Jamais un gouvernement n'a agi si rapidement ni aussi sûrement pour rétablir nos relations avec nos amis et nos voisins. Jamais un premier ministre n'a parlé si clairement des problèmes du commerce et de l'économie. Il n'y a plus d'attitude servile, comme le savent bien tous ceux qui ont entendu le discours du premier ministre, radiodiffusé du collège de Dartmouth. En fait, monsieur l'Orateur, il y a vraiment plus d'indice d'action depuis 22 mois qu'il n'y en a eu au cours des 22 années précédentes.

On vient juste de dire 22 semaines. Voilà qui prouve encore mieux que nous sommes vraiment compétents.

Avant de terminer, j'aimerais dire un mot au sujet des observations de l'honorable député de Rosetown-Biggan (M. Coldwell). J'ai déjà dit qu'il a amplement raison d'être troublé parce que tout indique que le présent Gouvernement peut s'occuper des problèmes dont il a parlé durant des années et je suppose que cela l'a privé d'un de ses plus grands sujets de discours pour une campagne électorale.

J'ai remarqué que, comme le chef du groupe du crédit social, il avait eu beaucoup de difficulté à trouver où se trouve l'équilibre des partis dans le présent parlement. Si je ne sais pas moi-même où se trouve cet équilibre, je n'en suis pas moins sûr d'une chose: tant qu'existera la présente Chambre des communes, le véritable arbitre sera le peuple. Si les honorables députés qui siègent

[M. Hamilton (York-Ouest).]

en face veulent trouver où se trouve l'équilibre des partis en ce moment, ils en auront une occasion sans pareil dans une dizaine de jours.

(Texte)

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, c'est avec une légitime fierté que je me lève en cette Chambre pour prendre la parole aujourd'hui. Après une absence de trois ans, je suis heureux de revenir dans cette enceinte parlementaire où je revois avec plaisir un grand nombre de figures amies et, malheureusement aussi, où je constate que des figures sont disparues, fauchées, pour ainsi dire, par le destin politique.

Quand, au mois de juin 1954, je proposais en cette enceinte, pour la dernière fois, l'adoption des crédits du ministère des Transports, j'étais convaincu que ce serait ma dernière apparition à la Chambre. Après trois ans à la présidence de la voie maritime du Saint-Laurent, je suis heureux de revenir à la politique, et si j'y suis de retour, c'est d'abord et avant tout parce que le chef du parti libéral, le très honorable premier ministre d'autrefois, m'a demandé d'y revenir. Il m'était impossible de refuser ma collaboration au chef du parti, à celui qui avait donné un exemple de sacrifice au pays, en abandonnant non seulement sa vie professionnelle, mais sa vie de famille également, pour se consacrer au service du Canada.

Après l'exemple de dévouement à la chose publique que notre chef a donné à tous, j'étais heureux de revenir à Ottawa et de retrouver mes anciens collègues de la Chambre des communes.

Au moment de quitter la politique, en 1954, pour accéder à la présidence de la voie maritime du Saint-Laurent, j'avais conscience, alors, d'accomplir ce que je considérais être mon devoir pour le bien commun du pays. Lorsque je suis entré dans la politique active, aux côtés de ceux avec qui j'ai été associé pendant quelque 19 ans, j'avais également conscience de répondre à un appel non moins pressant, mais sur un théâtre plus vaste et plus grand. De toute façon, monsieur l'Orateur, je ne regrette rien de la décision que j'ai prise, car, dans l'un et dans l'autre cas, je croyais faire mon devoir.

Prenant la parole pour la première fois en cette enceinte, je suis heureux de m'exprimer en français, en tant que citoyen d'un pays officiellement bilingue et en ma qualité de député d'un comté de langue française de la province de Québec. En agissant ainsi, j'ai conscience d'exercer un droit essentiel, que le parti libéral a toujours tenu à cœur de respecter intégralement. Aux yeux des députés de langue française en particulier,